

La constitution

Quelles ont donc été les causes d'autant de désaccords? Elles sont fort simples, monsieur le président. D'abord nous avons fait ce que je considère de l'idéalisme aigu en croyant que seule la règle de l'unanimité de toutes les parties était essentielle. Théoriquement, tout le monde souhaiterait que lors de discussions, de négociations dans tous les secteurs d'activités que les décisions soient prises évidemment à l'unanimité. Mais dans la réalité je n'ai pas à dire, monsieur le président, qu'il en est tout à fait autrement. Les discussions fédérales-provinciales n'échappent évidemment pas à cette règle.

Nous avons tenté par tous les moyens d'associer les provinces à notre démarche, mais après nous avoir donné leur accord elles ont fait volte-face et elles ont voulu troquer ce rapatriement contre le *package deal* inacceptable qui allait au-delà de tout ce qui avait été discuté au cours de l'été. J'irai même plus loin en disant que les provinces ont été à la fois consultées, et qu'elles ont donné leur consentement verbal à cette mesure à au moins deux occasions, soit en 1978 et lors des discussions Fulton-Favreau. Pourquoi certaines d'entre elles s'opposent-elles à cette mesure et contestent-elles notre geste devant les tribunaux? A mon sens, cela dépasse tout entendement.

C'est l'occasion rêvée pour elles de démontrer leur bonne foi et il me semble qu'au lieu de vouloir faire toutes sortes de chinoiseries devant les tribunaux, elles contribueraient davantage à l'unité du pays en s'associant à l'œuvre que nous avons mise en marche. Quand je pense, monsieur le président, qu'il y a 15 ans, le premier ministre actuel du Québec défendait publiquement et le rapatriement de la Constitution et une formule d'amendement beaucoup moins avantageuse pour sa province, alors que les discussions étaient pas mal moins avancées qu'aujourd'hui. Maintenant il voudrait nous faire croire qu'il faut se scandaliser de rapatrier la Constitution. Je n'y comprends plus rien ou au contraire, monsieur le président, je m'insurge contre cette forme d'opportunisme politique. M. Lévesque et sa formation veulent démolir l'édifice, c'est bien connu, et dans la même enjambée courent pour soutenir les murs de cet édifice pour qu'il ne s'effondre. Quelle sincérité! Les premiers ministres des provinces dissidentes commencent à comprendre le subterfuge au fur et à mesure qu'ils côtoient le faux-fuyant premier ministre du Québec. Pourquoi chercher à troquer contre quelque avantage que ce soit une démarche qui nous avantagerait tous? Ne serait-ce que le simple fait de ne plus être la risée du monde entier en étant le seul pays indépendant qui ne peut pas modifier par lui-même sa propre Constitution? Cela semble bizarre, et dire que cela dure depuis 54 ans. Ayons donc le courage de nos convictions, mettons de côté nos égoïsmes, faisons preuve de fermeté et d'intégrité. Commentant les déboires des Adams dans la vie politique américaine, John Kennedy écrivait et je cite:

● (1950)

[Traduction]

Pourtant leurs échecs, si l'on peut les appeler ainsi, sont venus de leur attachement inébranlable à ce qu'ils considéraient comme l'intérêt public, et de l'incapacité de leurs contemporains à faire preuve d'autant d'honneur et de droiture qu'eux dans la vie publique.

Si nous adoptons cette mesure, je pense que l'histoire jugera si nous avons eu raison d'agir ainsi, monsieur l'Orateur.

[Français]

De plus, le projet de loi qui est présentement à l'étude comporte une formule d'amendement qui peut nous fournir une lueur d'espoir quant à la possibilité d'adopter des modifications substantielles à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. En effet, d'une part, nous nous donnons deux ans pour continuer à fonctionner selon la règle de l'unanimité qu'on a toujours voulu respecter. D'autre part, nous nous dotons d'une formule d'amendement et d'un moyen, le référendum, qui permettront de nous tirer d'impasse et de faire des changements sans être les otages inconditionnels d'une minorité de provinces ou d'être à la merci d'une majorité tyrannique.

Le délai accordé avant l'entrée en vigueur de la nouvelle formule permettra aux différents gouvernements du Canada de réévaluer leurs positions constitutionnelles et probablement d'en arriver à un accord sur plusieurs points avant l'expiration du délai. Le chef de l'opposition officielle (M. Clark) n'est pas d'accord sur notre démarche ou veut donner l'impression qu'il n'est pas d'accord. Cependant je me dois de lui signaler qu'il fait présentement fausse route en maintenant l'attitude qu'il a adoptée depuis le début de ce débat, puisqu'il fait le jeu, même si ce n'est pas là l'objectif qu'il poursuit, de ceux qui sont à la source même de la division et de la tension raciales qui se sont développées dans le pays. Pourtant ce dernier sait parfaitement, dans son for intérieur, que notre geste est dirigé dans le sens de l'intérêt général. Les premiers ministres des provinces qui s'y opposent le savent également. Mais pourquoi contestent-ils?

Une voix: Pour contester!

M. Tousignant: Bien sûr, pour contester, comme le dit mon honorable collègue. La raison en est bien simple. Tout ce beau monde s'applique à défendre des intérêts politiques à court terme, immédiats, des intérêts immédiats politiques. Existe-t-il, monsieur le président, meilleure plate-forme électorale que celle qui consiste à brandir toutes sortes d'épouvantails à moineaux en invoquant les juridictions, les richesses naturelles, l'autonomie des provinces qui pourraient passer aux mains du gros méchant gouvernement fédéral? De tels arguments faciles, pour ne pas dire démagogiques, frappent à coup sûr l'attention des gens. Mais la réalité, elle, est toute autre, et elle est simple. Pourquoi ces gens-là cherchent-ils à la compliquer? Uniquement, monsieur le président, par intérêt politique immédiat, par égoïsme.

Si ces gens avaient l'honnêteté intellectuelle et morale de dire la vérité, 99 p. 100 de la population du Canada seraient d'accord sur notre démarche. Mais non, on préfère entretenir la confusion. Pour l'opposition officielle, entretenir toutes sortes de faussetés et de ragots et même la haine, est politiquement rentable, plus particulièrement dans l'Ouest du pays. Certaines gens d'en face, monsieur le président, poussent même la démagogie à associer le premier ministre du Canada (M. Trudeau) au système métrique, dans l'Ouest surtout—principalement. Avons-nous trouvé quelque chose de plus ridicule? Faut-il être à court d'arguments, monsieur le président?